

Consignes à respecter pour l'activité "Aquatique" (saison 2022/2023)

Afin que les séances se déroulent dans une bonne et chaleureuse ambiance, quelques consignes sont à respecter :

- ne pas arriver trop en avance à la séance de l'aquagym ;
- arriver en tenue (maillot déjà mis) avec un petit sac pour mettre vos affaires personnelles en ne prenant que le strict minimum ;
- se faire inscrire dès votre arrivée auprès de la personne qui vous attendra à l'entrée de la piscine ;
- bien suivre les itinéraires fléchés et respecter, bien que l'épidémie COVID ne soit plus si sévère, les distances entre deux personnes et quelques gestes barrières ;
- rentrer dans le bain rapidement ; l'animateur débutera la séance dès que 14 personnes y seront (échauffement en attendant que tous les participants soient dans l'eau) ;
- - l'animateur doit être entendu par tous les participants ; alors, SVP pas trop de bavardages – bien suivre la séance ;
- une fois la séance terminée, sortir du bain et se changer rapidement dans les cabines et vestiaires collectifs mis à disposition ; à cet effet prévoir des vêtements et des chaussures faciles à mettre ; prévoir également peut être un bonnet (serviette spéciale en forme de bonnet) pour ne pas sortir sans être couvert surtout durant la période hivernale.

Il vous est demandé de respecter toutes ces consignes ainsi que celles qui vous seront fournies par le personnel de la piscine et l'association ; **tous manquements à ces consignes pourront faire l'objet d'une interdiction à l'association à pratiquer cette activité "aquatique"**

Comptant sur votre civisme et votre solidarité pour que cette activité se déroule dans les meilleures conditions

Bonne activité "aquatique".

La présidente et les animatrices.